



## Information Covid-19

Dans le cadre de la crise sanitaire à laquelle nous devons faire face, le relais Assistantes Maternelles de Saint Cyprien reste joignable pour :

- Tout accompagnement concernant les besoins d'accueil d'enfants de moins de 3 ans
- Toute question de rémunération des Assistantes Maternelles due aux conséquences de l'épidémie du Covid-19

En étroite relation avec la CAF, la FEPEM, Pajemploi, votre Relais Assistantes Maternelles s'efforce quotidiennement de vous tenir informés sur les mesures prises par le gouvernement et les actions d'indemnisations mises en place.

Quelques micro-crèches sont restées ouvertes autour de St Cyprien, et certaines assistantes maternelles mettent à disposition leurs places vacantes pour les personnels réquisitionnés et impliqués. N'hésitez pas à contacter le RAM pour en avoir les listes.

Par ailleurs, le service petite enfance de Perpignan organise aussi des accueils sans condition de domiciliation, via le site :

<https://www.mairie-perpignan.fr/fr/communication-covid-19/actualites/soutien-apporte-aux-personnels-hospitaliers-et-aux-personnes>

Un questionnaire mis en ligne par la CAF est à votre disposition, afin de recenser tous les besoins d'accueil d'enfant de moins de 3 ans, quelle que soit la profession de ses parents :

<https://monenfant.fr/web/guest/coronavirus-s%C3%A9lection-de-ressources-%C3%A0-destination-des-parents>

Enfin, pour la rémunération des salariées du particulier-employeur, Pajemploi et les organismes partenaires travaillent activement afin de simplifier les démarches de déclaration et d'indemnisation face à cette situation exceptionnelle. Nous sommes actuellement en attente des résultats de ce travail pour vous les communiquer. N'hésitez donc pas à contacter le RAM :

[ram@mairie-saint-cyprien.com](mailto:ram@mairie-saint-cyprien.com)

*Françoise Grancier, Responsable RAM*